

ciencieux et une probité dans l'exercice de ses fonctions parlementaires.

M. Tellier n'est pas à proprement parler un orateur. Mais il est un "débater" vigoureux et généralement bien renseigné.

SIR LOMER GOUIN

TROIS PETITS POTS DE VIN.—UNE FORTUNE DE MILLIONNAIRE.—SON BUREAU D'AVOCAT

Business is Business

Nous ne voudrions pas être injuste pour sir Lomer Gouin. Mais, pouvons-nous faire du premier ministre le même éloge que l'on fait du chef de l'opposition?

Le passé de M. Gouin est-il aussi pur que celui de M. Tellier? En un mot, peut-on dire de M. Gouin ce que l'on n'hésite pas à dire de M. Tellier?

Non.

M. Gouin est premier ministre depuis 1906. On sait par quels moyens, il réussit à vaincre M. S.-N. Parent. M. Gouin est député à la Législature depuis 1897. Mais, avant cela, la politique intéressait l'honnête, le patriote, M. Gouin. Oh! le grand homme d'affaires; il a toujours aimé sa province!

Il n'était pas député, mais il faisait de la politique, ou plutôt des affaires dans la politique. Quoique jeune, il montra des aptitudes d'homme d'affaires qui attirèrent vite l'attention du public, mais aussi des tribunaux, des Commissions Royales.

En ce temps-là, son beau-père d'alors, était premier ministre.

Pauvre Honoré Mercier, combien de fois n'as-tu pas admis que tes amis avaient été la cause de ta chute, de ta honte et de tes douleurs!

Il y avait autour de toi une bande d'exploiteurs, de carotteurs, de viveurs, de noceurs, de bambocheurs. Après t'avoir trompé et sali, ils t'ont trahi.

Mais, derrière ces noceurs et ces exploiters, il y avait un homme sage et discret. Il ne bambochait point. Ses démarches annonçaient la probité et le désintéressement. Il fuyait les noceurs. C'était le grand homme d'affaires en herbe qui montrait ses aptitudes, le jeune Lomer Gouin, avocat et gendre de M. Mercier.